

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 5 novembre 2018 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Monsieur Jacques Daigle, vice-président
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire
Madame Manon Aubry, commissaire
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent

Absence :

M^e Michael Provencher, secrétaire général

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 03 et monsieur Desruisseaux agit à titre de secrétaire de la réunion.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-501-1811

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2018

CE14-502-1811

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jacques Daigle que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-503-1811 3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019
- Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 11 octobre 2018 au 01 novembre 2018.
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- 4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
- 5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES
- 6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- CE14-504-1811 6.01 CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN, PERSONNEL ENSEIGNANT, MONSIEUR PATRICK LEBEAU
- Madame Manon Aubry propose que, pour l'année scolaire 2018-2019, un congé sans traitement à temps plein, pour raisons médicales, soit accordé à monsieur Patrick Lebeau, enseignant en mathématique et sciences (champ 13), à la Polyvalente La Samare.
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- CE14-505-1811 6.02 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME FRANCE BELHUMEUR
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame France Belhumeur, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Notre-Dame-des-Bois-Francs. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 21 décembre 2018, à 16 heures.
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- CE14-506-1811 6.03 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MÉLANIE MONGRAIN
- Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de madame Mélanie Mongrain, préposée aux élèves handicapés à l'école La Myriade J.-P.-H.-Massicotte. Cette démission est effective à compter du 9 octobre 2018, à 16 heures.
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- CE14-507-1811 6.04 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 14-18), MONSIEUR FRANCIS TARDIF
- Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de concierge, classe II et ouvrier d'entretien, classe II aux écoles Notre-Dame-de-

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

l'Assomption (Victoriaville) et Monseigneur-Grenier, soit attribué à monsieur Francis Tardif selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,
35,75 heures / semaine

- Concierge, classe II à Notre-Dame-de-l'Assomption (Victoriaville)
 - 32 h / semaine
- Ouvrier d'entretien, classe II à l'école Monseigneur-Grenier
 - 3,75 h / semaine

Période d'engagement

À une date à être déterminée avec la direction

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h-11.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-508-1811

Paulette S. Rancourt, présidente

Alain Desruisseaux, directeur général adjoint